



Paris, le 28 avril 2017

Les organisations syndicales représentatives de la DGCCRF

À

Madame la Directrice Générale
de la Concurrence, de la Consommation
et de la Répression des Fraudes

Madame la Directrice générale,

Les organisations syndicales de la DGCCRF se sont réunies le 24 avril 2017 et vous demandent de convoquer sans délai un groupe de travail, sous votre présidence, préalable à un prochain Comité Technique Personnels et Missions. Deux points d'actualité nous paraissent mériter cette réunion : l'examen des indicateurs et l'évolution du statut de la catégorie A.

Sans surprise, le nouvel indicateur de performance de 77 visites annuelles par ETPT crée une pression très forte et particulièrement sur nos collègues des unités départementales. Leurs missions sont tous les jours plus élargies et en totale inadéquation avec l'état des effectifs. De plus, les réformes structurelles et la mise en place du Plan d'actions interministériel compliquent encore la tâche des agents. En parallèle les fonctions support s'accroissent, par exemple sur le principe que tout chef de service doit recruter un adjoint.

Nos collègues n'avaient pas besoin d'une pression supplémentaire de la Direction générale. Bien au contraire, ils réclament son soutien, son appui, des réseaux de contrôles et métier, de la fierté professionnelle et non cette défiance dépourvue de fondement dont leur témoignent certains cadres interministériel, des Pôles C et de la Centrale. En accentuant un peu plus la pression déjà lourde sur leurs épaules, quel message la Direction Générale veut elle leur faire passer ?

En ce qui concerne le statut de la catégorie A, les organisations syndicales relèvent qu'à l'ordre du jour du dernier Comité technique ministériel, les décrets relatifs à la DGCCRF et au SCL étaient absents. Nous souhaitons être tenus informés, sans délai, des modifications prévues pour toute la catégorie et être entendus sur nos revendications en la matière.

Les organisations syndicales rappellent que le courrier du 9 mai 2016 sur le grade de débouché des inspecteurs est toujours d'actualité et n'a pas reçu, à ce jour, la réponse escomptée.

Veuillez, agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos respectueuses salutations.